



# COMMUNIQUÉ

8 février 2021

## Soutien à Issa Amro, militant palestinien

Ce 8 février, Issa Amro, militant palestinien connu pour ses actions pacifiques, recevait son jugement du tribunal militaire israélien d'Ofar en Cisjordanie. Le militant a annoncé sur Twitter avoir été condamné pour les 6 charges retenues contre lui, des charges dont la motivation ne relève que d' « intérêts purement politiques » selon Amnesty International.

Déclaration d'Issa Amro suite au jugement :

<https://twitter.com/lssaamro/status/1358797343005552645>

Cette condamnation est assortie d'un sursis obtenu grâce à la mobilisation internationale mais qui maintient une pression évidente sur le militant pour ses actions.

Au nom du jumelage entre le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber (Cisjordanie) et la ville de Besançon, Anne Vignot, maire et Sadia Gharet, adjointe en charge des relations internationales,

de l'Europe et de la coopération décentralisée adressent leur soutien à Issa Amro dans son juste combat pour « la liberté, la justice, l'égalité et une vie digne » selon ses propres mots.

Face aux atteintes répétées à la liberté d'expression contre ce militant pacifiste, la maire et l'adjointe souhaitent qu'il puisse recouvrer pleinement sa liberté militante et réaffirment leur souhait qu'une paix durable et qu'une solution à deux Etats puisse être trouvée.

Anne Vignot  
Maire de Besançon

Sadia Gharet, adjointe en charge des relations internationales, de l'Europe et de la coopération décentralisée